

COMMUNE DE BOUJAILLES
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014
PROCES VERBAL

Lieu : Mairie de Boujailles

Président : M. PAULIN Gérard

Secrétaire : MME BENALI Malika

Membres présents : tous.

Ordre du jour :

- Informations sur le Budget Principal 2014.
- Tarifs communaux 2014.
- Désignation des délégués aux commissions de la CFD - de la commission communale des impôts directs (CCID) et du délégué à la Sécurité Routière.
- Travaux : routes et plancher de la classe de Mr Guérain.
- Bois : projet d'acquisition d'une parcelle de bois
- Demande de Mr Norbert Dubrez de passer sur une parcelle communale
- Convention entre Boujailles et Courvières sur la répartition de la participation de la CAF
- Ecole : évolution des rythmes scolaires
- Questions diverses : Fête des Mères – Organisation du bureau de vote du 25 mai (Elections européennes) – 90 ans de Mr Locatelli

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H15

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 AVRIL 2014

Sans observations, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

INFORMATION SUR LES COMPTES DU BUDGET PRINCIPAL 2014

Le budget communal est un acte de prévision et d'autorisation.

C'est un acte de prévision qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à faire sur une année.

C'est un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le maire, organe exécutif de la collectivité, est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal, mais dans la limite des sommes prévues, et de recouvrir les recettes attendues.

Le budget communal est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement, au sein desquelles recettes et dépenses sont classifiées en chapitres comprenant le détail des montants dans les articles.

Les élus examinent, pour une meilleure compréhension du budget, le détail des sommes budgétisées et réalisées dans les comptes depuis le début de l'année.

TARIFS COMMUNAUX 2014

Les tarifs de location de la salle des fêtes, de la ferme de Cessay, du cimetière, de l'assainissement, de l'eau et du déneigement sont examinés par le conseil municipal qui, après en avoir délibéré, décide de leur application. *[délibération n°1]*
Tarifs joints en annexe.

DESIGNATION DES DELEGUES

- Aux commissions de la CFD : voir en annexe
- A la commission communale des impôts directs : une liste a été établie en conseil, pour être transmise à l'administration fiscale qui désignera les titulaires et les suppléants pour la durée du mandat.
- A la sécurité routière : Henri MENESTRIER s'est porté volontaire pour être le référent de la sécurité routière pour notre commune. *[délibération n°2]*

TRAVAUX

- Routes :

Le conseil décide d'annuler, suite à la mise en garde de la sous-préfecture du 6 mars 2014, pour non-respect du code des marchés publics, la délibération du 19 décembre 2013, par laquelle la commune confiait à l'entreprise CHOPARD-LALLIER des travaux de réfection de différentes sections de chemins ruraux, pour un montant hors taxes de 30 850 €. *[délibération n°3]*

Le conseil décide de redéfinir ces prestations de réfection en fonction de nouvelles propositions demandées à diverses entreprises.

- Salle de classe de M. GUERAIN :

Le maire communique au conseil les propositions des entreprises LOCATELLI et PICARD pour refaire le plancher de cette classe :

- Devis LOCATELLI : plancher pour un montant HT de 2 213.08 €

- Devis PICARD SARL : revêtement vinylique pour : 4 311.21 € HT

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter ces devis. *[délibération n°4]*

BOIS

Une parcelle de bois de 2ha 62a 94ca située sur la commune de Cuvier, lieu-dit Rochepin, joignant une parcelle de la commune, a été proposée à la commune de Boujailles pour un prix de 75 000 €.

La commission des bois s'est rendue sur place et a donné un avis favorable à l'achat. Le conseil souhaite avoir une confirmation de ce prix par les propriétaires, avant de prendre sa décision.

M. Norbert DUBREZ a fait une demande d'autorisation de passage sur le terrain communal N° D110, situé en bordure de la route de la Vessoie, afin de désenclaver sa parcelle située au « Pré Sage », qui ne peut être desservie par la future route de l'ASA de Boujailles en raison des contraintes du terrain.

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise M. Norbert DUBREZ à passer sur le terrain communal sur une longueur de trois mètres pour lui donner accès à la route de la Vessoie. *[délibération n°5]*

FAMILLES RURALES « BOUJ ET COUR »

La participation de la CAF aux activités « périscolaire et centres de loisirs » est versée intégralement à la commune de Boujailles.

La répartition de cette somme avec Courvières se fait en fonction du nombre d'élèves de chaque commune établi à la rentrée des classes de septembre.

Le conseil, après en avoir délibéré, confirme ce critère pour le calcul du montant revenant à chaque commune. *[délibération n°6]*

ECOLE

Le nouveau ministre de l'éducation nationale a signé un décret autorisant les communes à faire des aménagements sur les rythmes scolaires.

La commune de Courvières souhaite apporter des aménagements aux horaires définis antérieurement et organiser une réunion avec l'ensemble des intéressés pour en décider.

Le conseil est prêt à en discuter et propose pour cette réunion le mardi 20 mai à 20H00 à la Mairie de Boujailles.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Bureau de vote : à la Mairie, au rez de chaussée, de 8H00 à 18H00.

FÊTE DES MERES

Le 30 mai à la salle des fêtes à partir de 20H30.

La séance est levée à 22H45.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance :

- ***Délibération n°1 : tarifs communaux 2014***
- ***Délibération n°2 : désignation des délégués***
- ***Délibération n°3 : annulation délibération du 19 décembre 2013***
- ***Délibération n°4 : devis pour les travaux de la salle de classe de M. GUERAIN***
- ***Délibération n°5 : droit de passage M. Norbert DUBREZ***
- ***Délibération n°6 : répartition de la participation CAF entre Boujailles et Courvières***

Signatures :

M. PAULIN Gérard, maire	M. PICARD Fabrice	M. MENESTRIER Henri
M. IELSCH Richard	M. SONNEY Jacques	M. MASSON Julien
Mme BENALI Malika	Mme DUBREZ Marie-France	M. DUBOZ Jean-Marie
M. PAULIN Jean-Marie	cachet de la Mairie	